

d) Nationalisation des agences de presse, de publicité, et des industries cinématographiques et radiophoniques.

e) Epuration systématique des administrations publiques (armée, police, chemins de fer, diplomatie, finances, etc., etc...) et contrôle de l'exécution des volontés du gouvernement par des délégués ouvriers et techniciens. Exemple : contrôle de l'administration intérieure de l'armée par des délégués des anciens combattants.

f) Réforme judiciaire dans un sens démocratique.

g) Organisation d'une véritable défense antifasciste, comportant la participation effective des travailleurs organisés à l'application et au contrôle de toute mesure de sécurité démocratique, et à la séparation totale de l'organisation militaire et du matériel militaire, celui-ci étant confié à des organismes civils, avec représentation ouvrière.

h) Reconnaissance aux peuples coloniaux de toutes les libertés démocratiques et syndicales.

III. — Défense et organisation de la paix.

a) Abandon de toutes les mesures de militarisation de la population civile (préparation militaire obligatoire, loi d'organisation générale de la nation pour le temps de guerre, exercices de « défense passive »).

b) Arrêt immédiat de la course aux armements, initiatives symboliques de désarmement partiel, organisation du service à court terme, diminution des crédits militaires.

c) Reconsidération des traités impérialistes de 1919, et en particulier répudiation de l'article 231, proclamant la responsabilité unilatérale de l'Allemagne dans la guerre mondiale.

d) Propositions précises et publiques de désarmement général, progressif et simultané, en liaison avec la réorganisation économique de l'Europe.

Front Populaire de Combat

Le Congrès fait un pressant appel aux autres organisations du Rassemblement populaire pour qu'elles n'hésitent devant aucune des audaces nécessaires. Il charge ses délégués au R. P. de soumettre à celui-ci les mesures ci-dessus énoncées. A ce sujet, le Congrès rappelle la condition essentielle qu'il a toujours posée à l'exercice du pouvoir en collaboration avec d'autres partis : disposer non seulement de la majorité, mais aussi de l'autorité dans le gouvernement. Cette condition, d'ailleurs réalisée depuis un an, n'a de sens que si elle permet effectivement, dans les moments difficiles, de faire prévaloir les mesures de salut public qui, seules, peuvent faire réussir l'œuvre entreprise.

Toutefois, si les négociations étaient trop longues et si des résistances se faisaient jour contre l'adoption de ces mesures, le Congrès refuse de se laisser enfermer dans le dilemme : continua-

tion de la « pause » ou démission du gouvernement. Il demande aux délégués du Parti au gouvernement de conserver leur poste et il charge la C. A. P. d'organiser à travers le pays une vaste campagne d'agitation afin de puiser, dans le soutien actif des masses, la force nécessaire pour venir à bout de toutes les résistances.

Le Congrès estime indispensable que les premières mesures du nouveau programme, choisies parmi les plus importantes et les plus efficaces, soient réalisées avant la séparation des Chambres siégeant sans désespérer, ou au plus tard au cours d'une session spéciale extraordinaire précédant la rentrée ordinaire.

LE PARTI ET LE PROLETARIAT

Comme le montrent l'expérience historique de la Révolution française et les grèves récentes de juin, les Assemblées législatives peuvent jouer un rôle progressiste dans la mesure où l'action directe ouvrière, d'abord, les oblige à traduire en textes la volonté populaire, et, ensuite, veille à assurer l'exécution des décisions prises.

Le Congrès proclame que cette action sera d'autant plus efficace que sera réalisée l'unité politique de la classe ouvrière. Il s'adresse au Parti communiste pour la constitution d'un parti unique du prolétariat, internationaliste et révolutionnaire, sur les deux bases fondamentales suivantes :

a) Autodétermination complète du Parti dans ses Congrès ;

b) Large démocratie intérieure, garantissant à toutes les formes de la pensée socialiste les moyens de faire prévaloir les tactiques les mieux adaptées aux événements.

Le Congrès, convaincu qu'en France comme dans la grande majorité des Etats européens, une lutte décisive est engagée entre le socialisme porteur des espérances du peuple travailleur, et le fascisme, dernier rempart d'un régime aux abois, affirme que le seul moyen de vaincre le fascisme en France, et en même temps de l'ébranler dans les autres pays, est de marcher résolument et audacieusement vers la Révolution socialiste, en dehors de laquelle il n'est pas de salut pour l'humanité.

(1) Rappelons que le Congrès national qui devait avoir lieu le 16 mai a été reculé au 10 juillet sans raison sérieuse.

.....